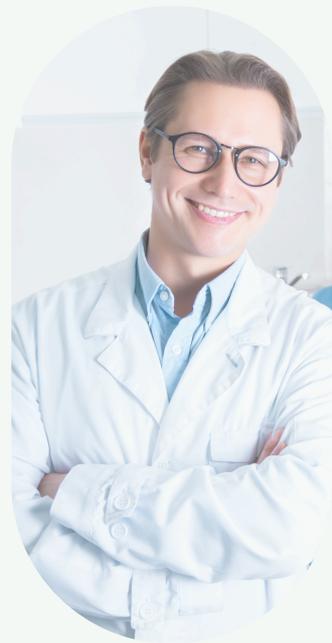




CHIRURGIENS-DENTISTES  
DES PAYS DE LA LOIRE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**URPS CHIRURGIENS-DENTISTES  
DES PAYS DE LA LOIRE**

5 boulevard Vincent Gâche  
44200 NANTES  
02 51 62 52 19  
[contact@urpscdpdl.org](mailto:contact@urpscdpdl.org)



# SOMMAIRE

## 1. L'Union : les missions et le fonctionnement

1.1 Les missions

1.2 Le fonctionnement

1.3 L'organisation

1.4 Les locaux

1.5 La place de l'URPS dans l'InterURPS Pays de la Loire

1.6 La communication

## 2. Les activités de l'Union

2.1 Les actions pour l'accompagnement de l'exercice professionnel

2.2 Les actions de sensibilisation et de prévention

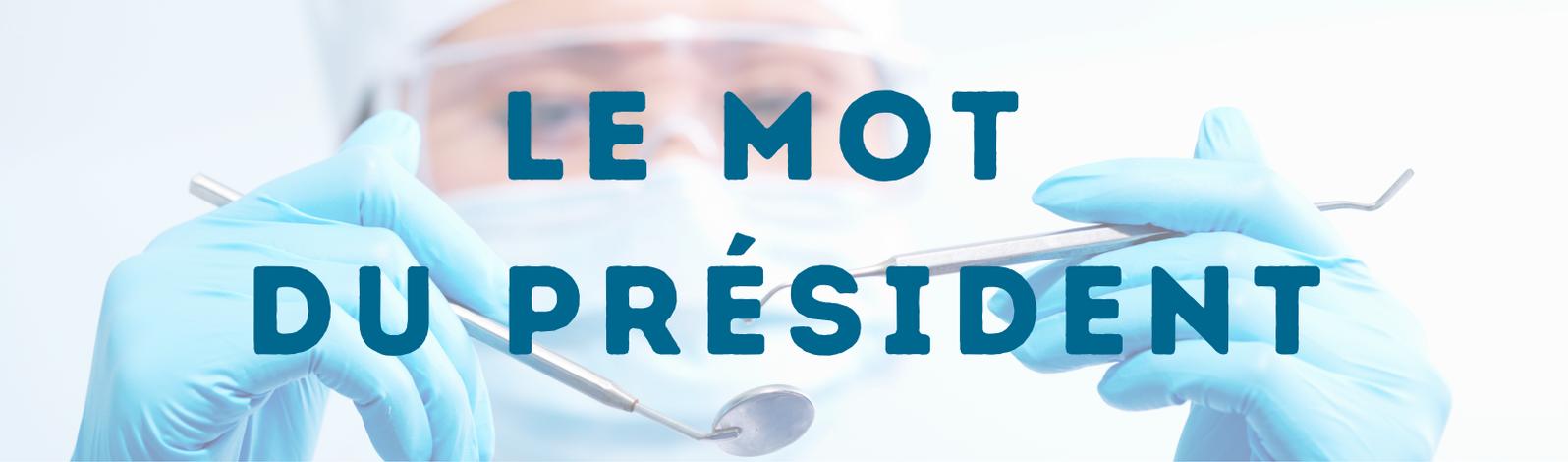
2.3 La contribution à la formation initiale

## 3. La représentation de l'Union

3.1 Auprès des Instances

3.2 Auprès des partenaires

3.2 Pour l'organisation territorial & les nouveaux modes d'exercice



# LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année 2023 a été marquée par des événements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union.

À l'extérieur, le départ de Jean-Jacques Coiplet, Directeur Général de l'ARS pendant 6 ans et l'arrivée de son successeur Jérôme Jumel en février, se sont télescopés avec le renouvellement du Projet Regional de Santé. Nous sommes passés au PRS 3. Bilan, préparation, adoption, nous avons participé à l'accompagnement de cette transition en apportant comme d'habitude nos idées et nos commentaires ainsi que nos propositions.

À l'intérieur de l'Union, le départ sous d'autres cieux de Damien Lorre, Président élu depuis un an, nous a un peu pris de court et j'ai repris le poste de Président avec l'intention de terminer le mandat. La suite qui s'organisera à partir de 2026 concernera une autre équipe. Vincent Le Gloahec, notre Chargé de mission, et Nadège Péchet, notre Assistante, sont toujours fidèles au poste.

Avec l'arrivée du nouveau Directeur Général et d'une nouvelle équipe, il a été nécessaire de tisser des liens avec de nouveaux responsables, ce qui s'est fait tant au niveau de l'Union que de l'Inter URPS.

Nous sommes, bien entendu, toujours présents dans les différentes instances, que ce soit la CRSA et la commission permanente, que les différentes instances départementales que nous nous sommes répartis en inter-URPS. Nous sommes aussi présents dans les instances du Grades (anciennement GCS e-Santé) et de l'Observatoire régional de la Santé par exemple.

On trouvera le détail de nos différentes activités dans les pages ci-après. Retenons néanmoins que 2023 a été marquée par de nouveaux contacts avec la faculté de chirurgie dentaire de Nantes, et l'élaboration d'un projet de rapprochement entre les étudiants et les praticiens libéraux tout au long des études. Celui-ci se concrétisera dans les années qui viennent par la création d'un statut de maître de stage universitaire sur le modèle de ce qui se fait chez les médecins, permettant aux étudiants d'être en prise directe avec leur futur exercice. Nous souhaitons concilier cette découverte de l'exercice professionnel avec la découverte de terrain de stage dans les zones sous dotées en chirurgiens-dentistes de la région.

2023 a vu aussi la première année de fonctionnement d'un service de soins dentaires au centre hospitalier du Mans, animé par des étudiants de la faculté de Nantes, eux-mêmes encadrés par un praticien hospitalier et des praticiens libéraux. Ce projet qui était dans les cartons depuis de nombreuses années, a enfin vu le jour avec le soutien, bien sûr, de l'URPS Chirurgiens-Dentistes

Nous avons terminé l'année avec le début d'une campagne de communication que vous avez pu voir sur les réseaux sociaux ou sur notre site.

Au nom de toute l'équipe et des salariés de l'Union, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023.

Dr Dominique Brachet  
Président

# 1. L'Union : les missions et le fonctionnement

## 1.1 Les missions

Créées en 2009, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont des **associations représentant les praticiens libéraux** de chacune des 10 professions de santé ayant conventionné avec l'Assurance Maladie. Les URPS sont **financées par les contributions des professionnels de santé de leur région**. Leurs missions sont :



**REPRÉSENTER LA PROFESSION**  
AUPRÈS DES INSTANCES ET  
PARTICIPER À LA MISE EN  
OEUVRE DE LA STRATÉGIE  
RÉGIONALE DE SANTÉ

**ACCOMPAGNER LES**  
CHIRURGIENS-DENTISTES  
LIGÉRIENS DANS LEUR  
QUOTIDIEN

**TRAVAILLER AVEC LES AUTRES**  
URPS ET STRUCTURES  
RÉGIONALES

**VALORISER LES CHIRURGIENS-**  
DENTISTES ET LEUR RÔLE  
D'ACTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE,  
À TRAVERS LES PROJETS  
INNOVANTS

## 1.2 Le fonctionnement

### L'équipe élus

Les représentants sont **élus** pour une durée de **5 ans**. Le mandat actuel a débuté en juin 2021. Les membres de l'Union sont des chirurgiens-dentistes libéraux **en activité**, entièrement mobilisés au sein de groupes de travail et assurant des délégations auprès des instances régionales.

L'Assemblée Générale est composée de **12 membres**.

### LES MEMBRES



**Dr**  
**Dominique BRACHET**  
Président  
(85)



**Dr**  
**Benoît PERRIER**  
Vice-Président  
(44)



**Dr**  
**Judith ABRAHAM**  
Vice-Présidente  
(49)



**Dr**  
**Sophie-Isabelle MARTIN**  
Secrétaire  
(53)



**Dr**  
**Dyna BOCCARA**  
Trésorière  
(44)



**Dr**  
**Karine GAUTIER-LEGOFF**  
Secrétaire Adjointe  
(49)



**Dr**  
**Emmanuel DIAS**  
Élu  
(85)



**Dr**  
**David HURTREL**  
Élu  
(44)



**Dr**  
**Xavier DELIGNY**  
Élu  
(72)



**Dr**  
**Caroline PALUCH**  
Élue  
(44)



**Dr**  
**Yves AMOURIQ**  
Élu  
(44)



**Poste vacant**

### L'équipe salariée

- Vincent LE GLOAHEC**, Chargé de mission (1 ETP)
- Nadège PÉCHET**, Assistante administrative (0.8 ETP)
- Elsa CROGUENNEC**, Chargée de communication (0.2 ETP)

## 1.3 L'organisation

Les membres du **Bureau** se rassemblent **tous les deux mois** afin de mettre en œuvre la politique de l'URPS et effectuer des points sur les projets et actions en cours et à venir. Ces rencontres sont également l'occasion d'évoquer les actualités de la profession.

L'**Assemblée Générale** est organisée **une fois par an**, en présence de l'ensemble des élus, des salariés, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. Cette Assemblée Générale permet la validation des comptes, du budget prévisionnel et du rapport d'activité.

Une fois par an, la **commission de contrôle** procède aux contrôles et aux investigations comptables et financières. Elle est composée de trois élus qui ne sont pas membres du Bureau.

## 1.4 Les locaux

Les URPS Chirurgiens-Dentistes, URPS Pharmaciens, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, URPS Infirmiers, URPS Sages-Femmes, URPS Biologistes, URPS Orthophonistes, URPS Orthoptistes, URPS Pédicures-Podologues sont **réunies dans les mêmes locaux**, « La Maison des URPS » à Nantes. Ce regroupement permet de **développer et faciliter les échanges ainsi que le travail pluriprofessionnel**. Les décisions collectives sont prises lors de l'Assemblée Générale annuelle.



## 1.5 La place de l'URPS dans l'InterURPS Pays de la Loire



— PAYS DE LA LOIRE —

LES UNIONS RÉGIONALES DES  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'association InterURPS Pays de la Loire regroupe depuis 2019, toutes les URPS des Pays de la Loire (Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Pharmaciens, Pédicures-Podologues, Orthophonistes, Orthoptistes, Sages-Femmes et Biologistes). Elle permet d'**échanger sur des thèmes et des projets communs aux Unions, et d'appuyer le développement de l'exercice coordonné en région**.

Les Présidents des 10 Unions siègent au Conseil d'Administration, qui se réunit tous les mois. L'URPS Chirurgiens-Dentistes prend sa part dans le fonctionnement de l'Association à travers sa fonction de Trésorier, déléguée au Dr Boccara.

Le Dr Brachet participe également au « Quintet », instance de suivi de la création et de l'animation des CPTS et du SAS.



# 1.6 La communication

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée en avril, de Madame Croguennec comme Chargée de communication, une journée par semaine (poste mutualisé). Ce renfort permet de **développer la communication de la structure.**



## FACEBOOK

L'URPS est active sur la page « URPS Chirugiens-Dentistes Pays de la Loire ».

Cette page permet d'offrir un meilleur **partage des actualités et informations** de l'Union aux abonnés.

## LINKEDIN

Une page LinkedIn a été créée en avril permettant de **communiquer sur la vie interne, les projets et actions de l'URPS aux chirurgiens-dentistes, partenaires et instances.**

Ce sont **15 parutions** qui ont été réalisées.



## NEWSLETTER

La newsletter mensuelle a été lancée pour diffuser les **actualités de l'Union et des partenaires**. Elle permet de toucher un public qui ne serait pas abonné aux réseaux sociaux.

Ce sont **6 newsletters** qui ont été envoyées.



## JOURNAL PAPIER

Un journal papier a été envoyé à l'ensemble des cabinets afin de mettre en lumière les actions de l'URPS.

La volonté est d'effectuer l'envoi de **2 journaux dans l'année** afin de toucher un maximum de professionnels.



## VIDÉOS

L'URPS souhaite **réaliser des vidéos** car c'est un format **efficace et attractif**. Il simplifie la compréhension des messages et favorise leur mémorisation. Une **vidéo** présentant les CPTS et la place des chirurgiens-dentistes a été réalisée.



## 2. Les activités de l'Union

### 2.1 Les actions pour l'accompagnement de l'exercice professionnel

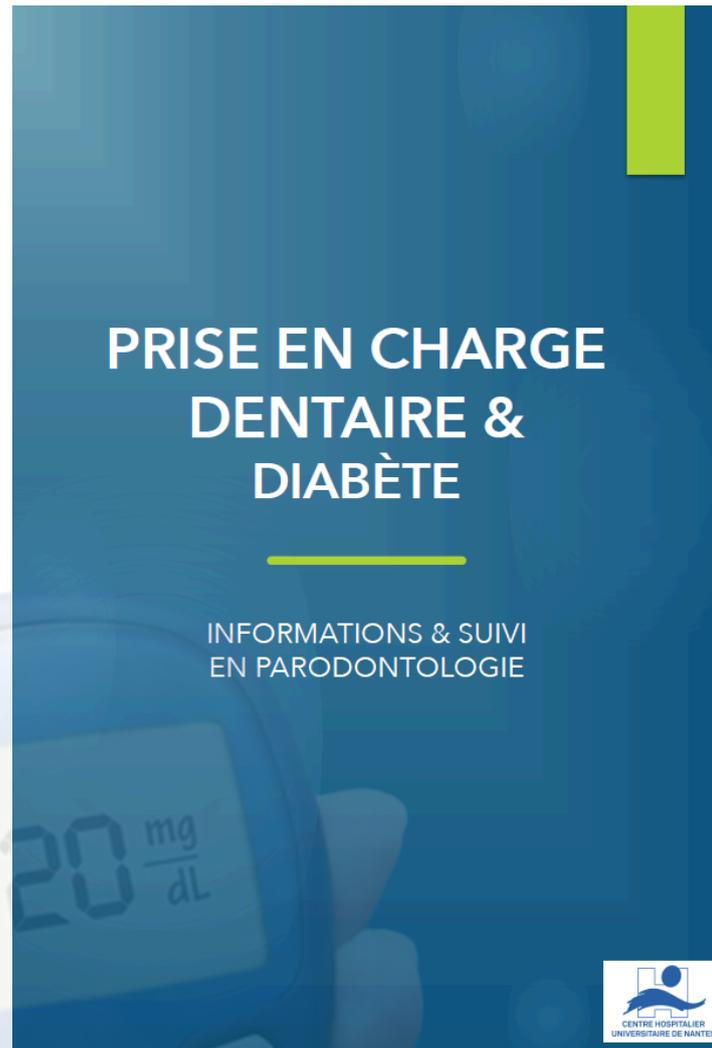
#### La prise en charge du diabète en cabinet dentaire

La convention nationale 2018-2023 organisant les rapports entre l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes a mis en place une **prise en charge spécifique pour les patients ayant une Affection de Longue Durée (ALD) diabète** reconnue au moment de la consultation. Ce dispositif prévoit la **prise en charge d'un bilan parodontal et de soins parodontaux consécutifs** pour les patients diabétiques ayant effectué leur visite annuelle. Le bilan est valorisé à hauteur de 50€ et l'acte d'assainissement parodontal à hauteur de 80€ par sextant.

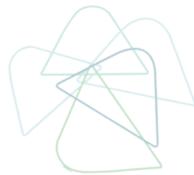
Afin d'accompagner les patients, le Dr Yann Pognant a réalisé le livret « prise en charge dentaire et diabète de type 2 », dans le cadre de sa thèse, sous la direction du Pr Soueidan, et avec la collaboration du Dr Amador Del Valle.

Ce livret d'éducation thérapeutique vise à les **sensibiliser à l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire**. Il permet de comprendre la maladie parodontale, les objectifs du traitement et les liens entre santé bucco-dentaire et diabète.

**20 exemplaires du livret ont été adressés à tous les chirurgiens-dentistes de la région** au dernier trimestre. Ils étaient accompagnés d'un courrier rappelant les actes cités ci-dessus.



# L'accompagnement des professionnels du territoire de Saint-Nazaire Agglo au HPV

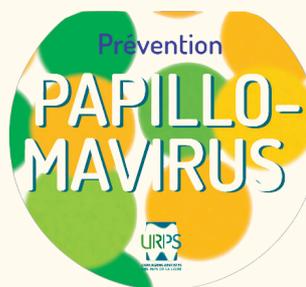


Des travaux épidémiologiques menés récemment par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et le Registre des cancers de Loire-Atlantique/Vendée montrent que **la population du bassin de Saint-Nazaire présente un état de santé globalement moins favorable qu'au plan national**. Cela se constate notamment à travers une plus grande fréquence des maladies chroniques, mais également par une incidence plus élevée de certains cancers, notamment des Voies Aérodigestives Supérieures (VADS) chez les hommes.

## HPV & bucco-dentaire

Le HPV est identifié comme **cause de certains cancers de la cavité buccale et de l'oropharynx**, en particulier ceux de la base de la langue et des amygdales.

Afin de sensibiliser les praticiens, une plaquette d'information a été élaborée. Mise à jour en 2023, elle sera adressée en 2024 aux chirurgiens-dentistes du territoire de Saint-Nazaire Agglo. Une version similaire sera ensuite adressée à tous les praticiens de la région.



**Les papillomavirus sont des virus répandus**

Ils touchent aussi bien les hommes que les femmes. L'infection par un papillomavirus humain (HPV) est une infection sexuellement transmissible. Le plus souvent éliminée par l'organisme, l'infection peut être persistante. Lorsqu'elle est due à un papillomavirus à haut risque cancérogène, elle peut être à l'origine de lésions précancéreuses qui régressent spontanément ou peuvent évoluer en cancer.<sup>1</sup>

**Pourquoi ça touche la bouche ?**

Le HPV est identifié comme cause de certains cancers de la cavité buccale et de l'oropharynx, en particulier ceux de la base de la langue et des amygdales. Il se transmet lors de rapports sexuels oraux. D'origine génitale, le papillomavirus s'introduit dans la bouche lors d'une filiation ou d'un coït oral. Même si le tabac et l'alcool restent de loin les facteurs de risques essentiels des cancers buccaux, la progression des cancers dus au HPV, et notamment au papillomavirus de type 16, est exponentielle.<sup>2</sup>

■ Dans une étude publiée dans le Journal of the American Medical Association (JAMA), il est indiqué que les cancers de la gorge auraient augmenté de 225 % en 20 ans aux États-Unis et seraient attribuables à 80 % au HPV.

■ L'Agence internationale de recherche contre le cancer estime la part des cancers de l'oropharynx dus aux HPV entre 40 % et 60 %.<sup>3</sup>

**Quel rôle le chirurgien-dentiste peut-il effectuer dans son cabinet dentaire ?**

- Informer sur les risques de contamination
- Détecter des lésions suspectes dans la bouche
- Informer sur les moyens de prévention
- Orienter vers les lieux ressources

**Quelles sont les modalités ?**

**Pourquoi est-il important de se faire vacciner ?**

Lorsqu'elle est effectuée avant le début de la vie sexuelle, la protection conférée par le vaccin est proche de 100%.<sup>4</sup>

Le vaccin peut être prescrit et administré par un médecin, une sage-femme, un pharmacien ou un infirmier. Il peut également être réalisé à l'hôpital ou dans un Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGid), un centre de planification familiale et certains centres de vaccination publics.

Le vaccin est recommandé pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans révolus. En rattrapage, il est recommandé pour les personnes des deux sexes de 15 à 26 ans révolus non encore vaccinés. Le vaccin est remboursé à 65%. Les organismes complémentaires interviennent habituellement pour compléter le remboursement. La vaccination peut être gratuite dans certains centres de vaccination.

1 <https://papillomavirus.fr/fr/infectios/>  
2 Etat du communiqué de l'UFSBD de mars 2023  
3 Centre national de communication de l'UFSBD de décembre 2020  
4 <https://vaccination-ufs-services.fr>

## Formation des chirurgiens-dentistes

Afin de faciliter le repérage, la **formation « repérage des lésions de la muqueuse buccale »** en lien avec l'UFSBD, a été proposée à plusieurs reprises en 2022 aux chirurgiens-dentistes. Peu de professionnels se sont montrés intéressés. Aucune session n'a donc été mise en place.

**Le chirurgien-dentiste a un rôle important à jouer dans le repérage de lésions suspectes.** Un courrier rappelant ce rôle ainsi que les dates de formation en 2024 sera adressé en accompagnement de la plaquette. Les sessions auront lieu en distanciel.





## Interprétariat téléphonique

Afin de **faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes migrantes et/ou allophones**, l'URPS Chirurgiens-Dentistes, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, propose un **accès à l'interprétariat téléphonique aux praticiens de la région**. Le partenariat est noué avec l'Association ISM Interprétariat.

### « COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ? »

Il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'URPS, afin de recevoir le code utilisateur par SMS pour s'authentifier. La mise en relation avec un interprète s'effectue ensuite.

Au total, **34 chirurgiens-dentistes ont demandé à recevoir le code** pour accéder au service.

En 2023, **8 prestations d'interprétariat** ont été sollicitées par **5 chirurgiens-dentistes**. Les langues demandées étaient le **roumain** et l'**ukrainien**, et la durée totale du service est de **188 minutes**.

Ce service se poursuit en 2024.



## Les Mardis du numérique

En janvier, l'URPS organisait le « mois du numérique » en partenariat avec l'URPS Infirmiers, l'Assurance Maladie et le GCS e-santé Pays de la Loire. L'occasion pour les chirurgiens-dentistes de s'informer sur les **nouveaux services inscrits dans le Ségur du numérique en santé** en participant aux webinaires proposés chaque mardi.

L'ambition de ce Ségur ? « Généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et avec l'utilisateur pour mieux prévenir et mieux soigner ». La mise en place de **4 services** est en cours, ils seront disponibles dans les logiciels métier courant 2024 : l'Identité Nationale de Santé (INS), le Dossier Médical Partagé (DMP), la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et Pro Santé Connect.

Chaque webinaire a réuni des chirurgiens-dentistes et des infirmiers les mardis de janvier de 13h00 à 13h30.



Mon espace santé est un **service numérique de confiance** qui permet à chacun de stocker et partager en toute sécurité tous les documents et informations utiles pour son suivi médical avec ses professionnels de santé.



## 2.2 Les actions de sensibilisation et de prévention

### Action Nutrition Bucco-dentaire Hygiène (NBH)



L'action NBH, portée depuis plusieurs années par l'URPS, s'est poursuivie en 2023. **Au-delà de la poursuite des examens d'entrée en EHPAD et des formations, le lien a été lancé avec les professionnels du domicile.**

#### FORMATION / SENSIBILISATION DES ACTEURS DU DOMICILE



Le nouveau plan d'action vise à **sensibiliser à l'hygiène bucco-dentaire les professionnels des SSIAD<sup>1</sup>, SAAD<sup>2</sup>, services à domicile et éventuellement des infirmiers libéraux.**

La journée de formation « hygiène et santé orale des personnes prises en charge par un SSIAD » a été proposée aux SSIAD de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de Vendée. Ces services ont été contactés individuellement. La première session aura lieu le 1er février 2024 en Loire-Atlantique. Les sessions peuvent s'organiser par ½ journée.

Une session mutualisée pour trois services dans le Maine-et-Loire est également prévue en mars.

#### FORMATION / SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS EN EHPAD

Dans l'optique de stimuler et relayer les formations CSO<sup>3</sup> auprès des établissements, un **webinaire de sensibilisation des Animateurs Territoriaux de Santé (ATS) de l'ARS** à l'importance du bucco-dentaire s'est déroulé le 30 janvier. Une fiche récapitulative des actions en région a également été réalisée et transmise aux ATS.

Une **affiche à destination des EHPAD** a également été réalisée. Une communication de rappel du projet est prévue en 2024.

Les **½ journées d'échange à 6 mois**. 6 mois après la formation CSO, les personnes formées sont convoquées à une ½ journée pour échanger sur les freins et leviers rencontrés dans le déploiement du bucco-dentaire dans les structures. Une seule ½ journée s'est déroulée en 2023, pour les professionnels de Vendée.

**Nutrition Bucco-dentaire Hygiène (NBH)**

**L'importance de la bonne santé bucco-dentaire chez les personnes âgées et les personnes porteuses d'un handicap**

- Les personnes en situation de handicap souffrent proportionnellement plus de pathologies bucco-dentaires que la population générale.
- Les risques bucco-dentaires évoluent avec l'âge et la dépendance. Une santé bucco-dentaire dégradée est un facteur de dépendance.

Ces pathologies sont évitables. Face à ces constatations, l'URPS Chirurgiens-Dentistes et l'ULFSD, soutenus par l'ARS des Pays de la Loire proposent le programme Nutrition Bucco-dentaire Hygiène (NBH).

**Les actions mises en place**

<p><b>Actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>développement annuel du sein des établissements,</li> <li>mettre en place de formations de Correspondants en Santé Orale (CSO) pour les établissements médicaux pour les établissements des EHPAD,</li> <li>mettre en place de journées thématiques régionales.</li> </ul> <p><b>Contenu de la formation CSO</b></p> <p><a href="https://www.arsps.org">https://www.arsps.org</a></p> <p>Contact : ACSOIDENT 09 84 43 61 93 / <a href="mailto:contact@arsps.org">contact@arsps.org</a></p>	<p><b>Actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>insérer bucco-dentaire à l'entrée en EHPAD,</li> <li>insérer en place de formation de Correspondants en Santé Orale (CSO) pour les professionnels des EHPAD.</li> </ul> <p><b>Contenu de la formation CSO</b></p> <p><a href="https://www.arsps.org">https://www.arsps.org</a></p> <p><b>Préinscription de votre établissement</b></p> <p><a href="https://www.arsps.org">https://www.arsps.org</a></p> <p>Contact : Quelques liens à la formation : <a href="https://www.arsps.org">https://www.arsps.org</a> Toute autre question : <a href="mailto:contact@arsps.org">contact@arsps.org</a></p>
---	---

Par CSO on le chef de file du bucco-dentaire dans l'établissement. Il réalise, en lien avec l'équipe, le suivi du matériel qui fait le lien avec les chirurgiens-dentistes.

**Nouveautés 2023**

- Actions vers les professionnels du domicile & formations à l'hygiène bucco-dentaire ;
- Actions de sensibilisation proposées aux associations/structures locales accompagnant les publics seniors autonomes.

**Plus d'informations ?**

<p><b>Les partenaires en région</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>URPS Chirurgiens-Dentistes : <a href="http://www.arspspsd.org">www.arspspsd.org</a></li> <li>ULFSD Pays de la Loire : <a href="mailto:paydelo@ulfsd.fr">paydelo@ulfsd.fr</a></li> <li>ACSOIDENT Pays de la Loire : <a href="https://www.acsoident.org">https://www.acsoident.org</a></li> </ul>	<p><b>Les partenaires en ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="https://www.arsps.org">https://www.arsps.org</a></li> <li><a href="https://www.mabouchemasante.fr">https://www.mabouchemasante.fr</a></li> <li><a href="https://santebtl.org">https://santebtl.org</a></li> </ul>
--	--

**Les guides de référence**

- Pour les EHPAD
- Pour les établissements accueillant des personnes en situation de handicap

<sup>1</sup>Services de Soins Infirmiers à Domicile

<sup>2</sup>Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

<sup>3</sup>Correspondant en Santé Orale (CSO)



## POURSUITE DES EXAMENS BUCCO-DENTAIRES POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS EN EHPAD



À la fin 2023, **915 examens bucco-dentaires d'entrée** en EHPAD avaient été réalisés **par 115 chirurgiens-dentistes**.

Les feuillets d'examen sont envoyés à la demande, aux EHPAD (demande par mail ou par téléphone).

### COMMUNICATION

Plusieurs actions de communication ont été effectuées afin de rappeler l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire. Pour cela :

-  Des **liens se créent avec l'Assurance Maladie** : une 1<sup>ère</sup> rencontre avec le chirurgien-dentiste conseil de l'Assurance Maladie a permis d'étudier cette possibilité de communication grand public.
-  La **Conférence AGIRC ARCCO** : en novembre une conférence s'est tenue sur le bucco-dentaire auprès des pensionnaires de l'AGIRC ARCCO Pays de la Loire. **197 personnes se sont connectées** sur les 500 inscrits. Le Dr Benoît Perrier a assuré cette intervention.



Les objectifs de cette conférence ?

- Motiver au maintien d'une bonne santé orale avec l'avancée en âge ;
- Maintenir une hygiène bucco-dentaire quotidienne ;
- Développer une alimentation favorable à la santé orale ;
- Inciter au suivi dentaire et si nécessaire aux soins.

En parallèle et dans le même esprit, ce type de sensibilisation a été proposée aux antennes Générations Mouvement des Pays de la Loire.

-  Enfin, à l'occasion de la **semaine de la dénutrition en novembre**, l'URPS et la SRAE Nutrition ont réalisé une **newsletter commune** afin de rappeler les liens entre santé bucco-dentaire et dénutrition, et l'importance du rôle du chirurgien-dentiste dans ce repérage.

### Le « Parcours BPCO de Gustave »

Les URPS Chirurgiens-Dentistes Pays de la Loire, URPS Infirmiers Pays de la Loire, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Pays de la Loire, URPS Pharmaciens Pays de la Loire et l'URML Pays de la Loire ont créé le « **Parcours BPCO de Gustave** »



Ce parcours pluriprofessionnel est né de la **volonté d'améliorer la prise en charge des patients atteints de BPCO** en mettant en lumière le rôle de chaque professionnel de santé.

Ce document illustre les étapes de prise en charge recommandées par la HAS en novembre 2019. Disponible sur le site de l'URPS, ce document est interactif et imprimable.

## Handicap et dénutrition



L'URPS et Acsodent Pays de la Loire se sont à nouveau associées pour proposer une **journée d'informations et d'échanges**. Placées sous le thème de la dénutrition, deux conférences se sont déroulées le matin : la première sur l'impact du handicap sur le bucco-dentaire et la seconde sur la dénutrition. Une centaine de personnes ont participé à cette journée le 15 juin dernier à Angers.

Cet évènement s'inscrit dans la **dynamique partenariale** entre les deux associations pour proposer depuis 2020, des journées à destination des professionnels du médico-social et des chirurgiens-dentistes.

Au programme :

> Le matin, **2 conférences** étaient organisées :

« Les conséquences du handicap sur l'état bucco-dentaire : caractéristiques et problématiques bucco-dentaires rencontrées par les personnes en situation de handicap et conséquences » par le Dr Sandra Zalinski

« La dénutrition des personnes porteuses de handicaps : constats et pistes de réflexion » animée par deux diététiciennes de l'association Du pain sur la planche, Mesdames Amandine Grandin et Anaïs L'Aumonier.

> L'après-midi, une **table ronde** « de l'assiette à la salle à manger : en pratique, accompagner le moment du repas » s'est déroulée en présence des intervenants du matin, d'un parent et de représentants du médico-social. Elle a permis d'aborder l'importance de l'environnement, la « bonne » posture de l'accompagnant, l'importance d'un cadre bienveillant, la notion de plaisir, l'entretien des appareils dentaires et les compléments nutritionnels oraux.

### Ce que les chirurgiens-dentistes retiennent de cette journée...

« La prise en charge précoce pour prévenir tous les désordres qui vont s'installer chez les patients en situation de handicap.

« Cette journée permet de **décomplexifier l'abord du handicap** chez le patient, **on apprend énormément de choses** qui peuvent d'ailleurs servir à des patients qui ne sont pas en situation de handicap. **C'est réellement un enrichissement personnel et professionnel.**

« Le sujet est très intéressant, j'ai **appris plein de choses** d'un point de vue nutritionnel en rapport avec ma profession. **J'ai réalisé** grâce à cette journée que j'avais dans ma patientèle en ce moment, **un patient en dénutrition. J'ai maintenant les mots** pour l'inciter à reprendre une alimentation normale et retourner vers son médecin généraliste pour qu'il soit mieux suivi.



# Sensibilisation des pharmaciens d'officine à l'hygiène bucco-dentaire

en partenariat avec l'URPS Pharmaciens



Les pharmaciens et préparateurs sont des professionnels en première ligne pour répondre aux patients sur le bucco-dentaire et sur le matériel d'hygiène. Les deux URPS se sont donc associées afin :

- d'améliorer la connaissance des pharmaciens et préparateurs sur le bucco-dentaire, particulièrement sur l'hygiène
- de favoriser la dispensation de conseils d'hygiène bucco-dentaire aux patients à l'officine
- de favoriser l'accès aux dispositifs de dépistage bucco-dentaire chez les femmes enceintes (dépistage pendant la grossesse) et chez les enfants (dispositif M'T dents) (relai des pharmaciens)



## L'ACTION

L'action consistait à mettre en oeuvre des **webinaires pour les pharmaciens et l'équipe officinale**. Ils étaient animés par le Dr Benoît Perrier. Le replay de ce webinaire est disponible sur le site de l'URPS Pharmaciens.

Quel a été le contenu abordé ?

- les notions importantes sur l'hygiène bucco-dentaire ;
- les dispositifs de prévention existants ;
- les liens entre santé bucco-dentaire et certaines pathologies (ex : diabète).

**2 soirées se sont déroulées en 2023** (2 autres ont été annulées en juin et en septembre, faute de participants suffisamment nombreux).

Au total, **34 pharmaciens ont participé à cette action**. Elle se poursuit avec une nouvelle session prévue le 18 janvier 2024.



31/01

8

participants  
(26 inscrits)



19/10

26

participants  
(41 inscrits)

# ICOPE PAYS DE LA LOIRE, un projet pour les chirurgiens-dentistes

La stratégie globale « Vieillir en bonne santé » 2020-2022 présentée par le Ministère des Solidarités et de la Santé mise sur une **prévention tout au long de la vie pour repousser la perte d'autonomie**. En vue de renforcer la prévention à partir de 60 ans, la stratégie prévoit l'expérimentation dans plusieurs régions de France d'un programme de dépistage de la fragilité selon la démarche ICOPE (Integrated Care for Older PEople) de l'OMS. **Ce programme met l'accent sur l'optimisation des capacités intrinsèques** (la mobilité, la nutrition, les fonctions sensorielles, l'état psycho-social et la cognition) **et fonctionnelles en tant que clés d'un vieillissement en bonne santé**.

Ainsi, l'InterURPS des Pays de la Loire, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 44, le GHT 49 et le Gérontopôle des Pays de la Loire ont élaboré un dispositif au sein duquel les **professionnels de santé libéraux ligériens réalisent le dépistage et l'évaluation des capacités fonctionnelles des personnes âgées de 60 ans et plus, non dépendantes et vivant à domicile** ».



**L'expérimentation se déploie dans 7 CPTS de la région**, à savoir : Grand Saumurois, Centre Vendée, Pays de Retz, Littoral Vendéen, Pays Blanc, Sèvre et Loire, Sud Loire Vignoble.

Les objectifs sont fixés par le cahier des charges de l'expérimentation, publié le 28 décembre 2021. Ils sont près de 210 professionnels de santé libéraux formés et 13 555 inclusions en 3 ans. À la fin 2023...

-  60% des 13 555 inclusions doivent être réalisées par les professionnels de santé libéraux soit 8 133 inclusions sur les 3 années d'expérimentation ;
-  40% doivent être réalisées par les acteurs de l'amont et l'autotest soit 5 422 inclusions sur les 3 années d'expérimentation.

**Depuis 2022, l'URPS Chirurgiens-Dentistes a intégré le dispositif ainsi que la gouvernance.**



## Accompagnement à l'arrêt du tabac en cabinet dentaire

Les chirurgiens-dentistes ont un **rôle essentiel à jouer dans l'arrêt du tabac**, du fait de l'interconnexion entre santé bucco-dentaire et tabagisme.

En 2022, les répondants à l'enquête « tabac » menée par l'URPS indiquaient notamment ne pas se sentir assez formés/informés pour aborder l'arrêt du tabac en cabinet. Majoritairement, ils déclaraient avoir besoin de connaissances sur les outils disponibles, sur les traitements nicotiques de substitution et sur les conseils à transmettre. Un rappel sur les structures spécialisées peut s'avérer nécessaire (d'autant plus qu'ils n'orientent pas vers les structures spécialisées)

L'URPS a donc proposé **trois webinaires** aux chirurgiens-dentistes à l'occasion du Moi(s) sans Tabac en novembre.

- Légitimer le repérage et les bénéfices au sevrage (animation par un chirurgien-dentiste et l'infirmière tabacologue de la SRAE addictologie)
- Les outils d'aide au sevrage tabagique et les orientations possibles (animation par la SRAE Addictologie)
- Initiation et prescription d'un traitement nicotinique de substitution (animation par la SRAE Addictologie)

**Faute d'un nombre suffisant d'inscrits, les webinaires sont reportés en 2024.**

## Sensibilisation des sages-femmes à l'hygiène bucco-dentaire

Les **sages-femmes** ont émis le **besoin d'avoir plus d'information sur le bucco-dentaire**. Les URPS Sages-Femmes et Chirurgiens-Dentistes se sont donc associées pour leur proposer, un **webinaire sur le bucco-dentaire**. Animé par le Dr. Charlotte Conord, chirurgien-dentiste, il avait pour objectifs de :

- Transmettre les bons messages à relayer aux femmes enceintes ;
- Rappeler l'existence et l'importance du bilan bucco-dentaire pendant la grossesse ;
- Communiquer sur les bons gestes d'hygiène auprès des nouveaux nés.



**14/11**



**27**

**PARTICIPANTS**



**13**

**TRÈS SATISFAITS\***

Le replay de ce webinaire a été mis à disposition et 24 visionnages sont décomptés. Une nouvelle session pourrait être proposée en 2024.

\*14 répondants au questionnaire de satisfaction

## Le rôle et la place de la médecine bucco-dentaire et de l'exercice du métier de chirurgien-dentiste au sein des exercices coordonnés

L'exercice regroupé et coordonné des professionnels de santé attire de plus en plus. Mais les chirurgiens-dentistes libéraux des territoires ne font pas systématiquement partie des équipes pluriprofessionnelles. L'une des raisons évoquées est la méconnaissance des liens entre santé bucco-dentaire et santé globale des patients, comme les interactions entre la pratique de certains actes ou certaines prescriptions avec d'autres professionnels de santé.

### L'ACTION

Afin d'améliorer la connaissance de l'exercice du métier de chirurgien-dentiste, l'URPS organise localement des réunions d'information sur « le rôle et la place de la médecine bucco-dentaire et de l'exercice du métier de chirurgien-dentiste ». Tous les professionnels exerçant au sein du projet de santé ciblé sont conviés à cette réunion, ainsi que les professionnels exerçant à proximité et/ou en étroite collaboration.

En 2023, la proposition d'action a été présentée et proposée à toutes les CPTS de la région. Un groupe de travail a eu lieu en octobre avec les trois chirurgiens-dentistes de la CPTS d'Ancenis. Une soirée sur le bucco-dentaire est prévue en janvier 2024.

## 2.3 La contribution à la formation initiale



### Le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP)

Le CESP propose aux étudiants une **allocation mensuelle** de 1 200€ brut. En échange, ils s'engagent, pendant un nombre d'années similaire à celui durant lequel ils ont perçu l'allocation et pour 2 ans minimum, à **exercer dans une zone où la continuité des soins est menacée**. L'URPS a participé à la commission de sélection des étudiants candidats au CESP. En 2023, **5 étudiants** ont déposé une candidature. Ils ont tous été retenus.

### L'expérimentation « Parrainage » des étudiants

Depuis plusieurs années, le **stage pour les étudiants en 3ème année n'existe plus**. Malheureusement, c'est un lien supplémentaire avec le cabinet dentaire qui a disparu et il ne subsiste que le stage actif de 250h. À la sortie de l'université, l'étudiant n'est pas suffisamment en relation avec un professionnel libéral et peut se sentir « seul » pour se lancer professionnellement. Dans ce contexte, **l'URPS s'est rapprochée de l'UFR afin de construire un projet autour de la mise en relation des étudiants avec des praticiens**.

Les objectifs :

- Développer un lien entre les étudiants et les praticiens en exercice ;
- Renforcer les connaissances des étudiants sur les modalités d'exercice professionnel et le fonctionnement d'un cabinet dentaire libéral ;
- Favoriser l'interconnaissance entre un praticien et un étudiant pour faciliter une future coopération ;
- Favoriser une meilleure répartition des futurs chirurgiens-dentistes sur le territoire ligérien.

### EN PRATIQUE

- **20 étudiants présents** lors de la soirée de présentation du dispositif en mars
- **9 chirurgiens-dentistes volontaires** pour l'accueil des étudiants en cabinet, répartis dans les cinq départements de la région
- **6 étudiants se sont rendus en cabinet** entre mai et juin



### Verbatims de deux étudiants participants



*Très bonne expérience, bon accueil, le praticien a pris le temps, j'ai appris plein de choses et j'ai pu mettre en pratique directement en clinique*

*J'ai beaucoup apprécié cette expérience. Cela m'a permis de communiquer avec un dentiste libéral, et voir son exercice. Ayant travaillé en tant qu'assistante dentaire, j'ai aimé le fait de n'être là qu'en observation car nous pouvons beaucoup plus nous concentrer sur les actes que fait le dentiste au fauteuil. Très bien accueillie. Le seul point négatif est d'être aussi loin de Nantes*



Les retours des étudiants et des chirurgiens-dentistes volontaires sont positifs même si des pistes d'amélioration ont été évoquées. Afin de faciliter l'accès aux cabinets, l'URPS a pris en charge les frais de transport des étudiants volontaires.

Perspectives : la création d'un Enseignement Libre Choix « immersion professionnelle » pour la rentrée universitaire 2024 est en cours de réflexion avec l'UFR d'odontologie de Nantes.

## Soutien au Centre de soins dentaires délocalisé du Mans



Face à la densité de chirurgiens-dentistes inférieure à la moyenne nationale en Sarthe (38 pour 100 000 habitants vs 68 pour 100 000 en France en avril 2023) et aux délais de prise en charge et d'accès aux soins qui s'allongent, la **création de cette antenne apporte une offre dentaire supplémentaire**. Les nouveaux créneaux permettent d'**absorber la demande de soins non programmés**, dans un contexte de déploiement du Service d'Accès aux Soins (SAS) en France. Enfin, elle vise aussi à **familiariser les étudiants avec d'autres territoires**, et donc à les inciter à travailler dans d'autres secteurs géographiques que celui de leur UFR d'origine.



L'URPS est associée à la gouvernance du Centre dentaire délocalisé. Dans le contexte présenté, et afin de soutenir l'organisation des soins non programmés, **l'URPS a décidé d'apporter un soutien financier au centre pour l'année 2023**.

## Les Oaux Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) / LAS (Licence Accès Santé)

L'accès aux études d'odontologie s'effectue via le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) ou la Licence Accès Santé (LAS). À la fin de ces cursus, les étudiants sont amenés à passer un oral.

À la demande de l'UFR d'Odontologie, l'URPS a lancé un appel à volontaire pour constituer les jurys d'examen de ces oaux.

3 chirurgiens-dentistes ont participé. Les membres du jury réalisent des vacations d'une ½ journée. Au total, ces **3 praticiens ont réalisé, en cumulé, 8 demi-journées**.

### Verbatim d'un participant



*L'expérience est intéressante et ce changement de recrutement permet de mesurer et de juger l'aisance orale et l'empathie que pourra avoir dans l'avenir l'étudiant avec ses futurs patients*



## 3. La représentation de l'Union

### 3.1 Auprès des Instances

Les élus représentent la profession et apportent leurs contributions pour améliorer l'offre de soins et élaborer la politique régionale de santé. Ils participent à la démocratie en santé « démarche associant l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation<sup>1</sup> ».

#### La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

La CRSA est un **organisme consultatif qui contribue à la définition et à la mise en place de la politique régionale de santé**. Elle répond à des demandes d'avis de la part du Directeur de l'ARS concernant les différentes décisions à prendre. Elle est constituée d'une assemblée plénière, d'une commission permanente, et de commissions spécialisées : prévention, organisation des soins, prises en charge et accompagnements médico-sociaux, droits des usagers.

En 2023, l'URPS a **siégé à l'assemblée plénière** et à la **commission permanente**.

Les sujets abordés :

- CNR Santé
- Échanges autour des travaux sur le PRS 3
- Échanges autour du Plan Régional Santé Environnement 4
- Échanges autour du Plan Régionale en psychiatrie
- Présentation des travaux d'un groupe de travail de la CRSA : santé des jeunes



12

réunions en 2023

#### Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS)

Le CTS est à la fois le « lieu et l'instance qui garantit un **exercice plein de la démocratie sanitaire en proximité**, et celui qui garantit la mise en cohérence des initiatives et actions des partenaires dans le domaine de la santé et leur bonne articulation<sup>2</sup> ».

L'URPS est titulaire au sein des **CTS du Maine-et-Loire, de Mayenne et de Vendée**. Elle est **suppléante au CTS de la Sarthe**.

Les sujets abordés :

- CTS 85
  - CNR / PRS / Zonage médecins...
- CTS 53
  - CNR / Organisation des urgences en période estivale / PRS 3...
- CTS 72
  - Présentation des modes d'exercice coordonné / CNR...

9

réunions en 2023



<sup>1</sup> Extrait de <https://www.ars.sante.fr/index.php/quest-ce-que-la-democratie-en-sante-3?parent=4203> le 22/02/2022

<sup>2</sup> Extrait de <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/les-conseils-territoriaux-de-sante-3> le 22/02/2022

## Le Comité Régional de Concertation sur les Soins de premier recours (CORECS)

« Le CORECS est le lieu de concertation entre les différents partenaires intervenant en matière d'organisation des soins de premier recours. Il permet de **partager un diagnostic** et de **construire une réflexion prospective** sur l'offre de soins ambulatoires au niveau régional, et de favoriser le **développement des exercices regroupés** des professionnels par une mise en cohérence des stratégies de ses membres. Il émet également un avis sur les projets de maisons de santé ».

Les Présidents des URPS y sont membres de droit.

Les sujets abordés :

- PRS
- PLAM
- Structures exercice coordonné participatives
- Accès soins premiers recours
- Plan national accès aux soins (Appel projet Médicobus)
- Présentation de l'étude de l'InterURPS sur les organisations mises en place par les CPTS pour répondre aux soins non programmés



**3**  
réunions en 2023

## Les Comités d'Accompagnement Territorial des Soins de premiers recours (CATS)

Ces comités sont animés par les délégations territoriales de l'ARS dans chaque département. Ils ont vocation à accompagner les acteurs territoriaux dans la mise en place de l'exercice coordonné. L'URPS est membre de ces comités.

Les sujets abordés :

- Zonage des médecins en Loire-Atlantique, en Mayenne et en Maine et Loire
- Zonage orthophonistes, Régulation dentaire et vaccination HPV en Mayenne



**8**  
réunions en 2023

## Le Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS)

« Dans chaque département, un comité de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires veille à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente, à l'organisation de la permanence des soins et à son ajustement aux besoins de la population dans le respect d'un cahier des charges régional<sup>1</sup> ». L'URPS est membre des comités de Loire-Atlantique, de Mayenne, du Maine et Loire et de Vendée.

Les sujets abordés :

- Le bilan expérimentation régulation dentaire en Mayenne



**1**  
réunion en 2023

## Élaboration du Projet Régional de Santé Environnement (PRSE)

Dans le cadre des travaux d'élaboration du prochain Plan Régional Santé Environnement, l'équipe projet PRSE a souhaité associer les professionnels de santé à la priorisation des enjeux et à la proposition d'actions. Les URPS ont donc été sollicitées pour participer aux groupes de travail. C'est le Dr Charlotte Conord qui a participé pour l'URPS Chirurgiens-Dentistes.

<sup>1</sup> Extrait du décret n° 2010-810 du 13 juillet 2010 relatif au comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires

## 3.2 Auprès des partenaires

### Le Grades Pays de la Loire et le numérique en région



Le GCS e-santé Pays de la Loire est le **Groupement régional d'appui au développement de la e-santé (GRADeS) des Pays de la Loire**. Créé en juillet 2011, il accompagne plus de 450 membres adhérents au quotidien. Il a notamment en charge la **mise en œuvre des politiques numériques de santé de la région**.

L'URPS est **membre du comité stratégique (COMEX)** depuis la création. Le Dr BRACHET a participé aux réunions mensuelles du COMEX en 2023.

### L'Observatoire Régional de la Santé (ORS)



L'ORS est **chargé de produire et de mettre à disposition des données sur l'état de santé des habitants** de la région des Pays de la Loire et ses déterminants.

Le Dr. BRACHET est Président de l'ORS et a participé, à ce titre, à une quinzaine de réunions en 2023 (bureaux, Conseils d'Administration, Assemblée Générale et réunions de travail).

### ACSODENT



L'URPS est **membre d'ACSODENT** et **siège au Conseil d'Administration**. Le Dr PERRIER a assisté à trois réunions en 2023 (deux CA et une Assemblée Générale).

### Réunion avec les Conseils Départementaux et Régional de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes

Comme chaque année, la **rencontre entre l'URPS et le Conseil régional et les conseils départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes** s'est tenue. Étaient à l'ordre du jour : la gestion des soins non programmés au travers du déploiement du Service d'Accès aux Soins et l'organisation de la régulation téléphonique.

## 3.2 Pour l'organisation territorial & les nouveaux modes d'exercice

### Le développement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

L'accompagnement des professionnels de santé s'est poursuivi en 2023. En décembre, la région Pays de la Loire comptait 29 projets validés, 28 ACI signés et 14 projets en cours ou en réflexion. 6 ont signé leur ACI et 13 nouveaux coordinateurs ou chargés de mission ont été recrutés.

### Association des Equipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient (ESP CLAP)

L'une des missions de cette association est d'accompagner les professionnels de santé souhaitant s'organiser en équipe de soins primaires dans la région. Toutes les URPS sont membres du conseil d'administration.

### Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)

« Les DAC viennent en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes. Au sein d'un même territoire, le DAC regroupe plusieurs dispositifs en un interlocuteur unique<sup>1</sup> ».

L'URPS Chirugiens-Dentistes participe aux gouvernances de ces dispositifs via l'InterURPS. Par ailleurs, le Dr Deligny est directement mandaté par l'URPS Chirugiens-Dentistes pour siéger au DAC 72 et le Dr BRACHET est vice-Président du DAPS 85, le DAC de Vendée.

### Le Service d'Accès aux Soins (SAS)

Dans un contexte national mouvant (succession de 3 ministres de la santé, négociation conventionnelle des médecins difficile, débats autour de la loi Rist...), peu propice à la mise en place d'un tel dispositif qui nécessite un cadre et une orientation formalisée, il est à noter l'approfondissement et la continuité des actions menées par le chargé de mission SAS.

De même qu'en 2022, l'axe principal a été d'accompagner et de conseiller les libéraux dans la gouvernance du SAS 44 et de participer à l'accompagnement des libéraux dans les 4 autres départements.

Un document de recensement des dispositifs de prise en charge des SNP et protocoles mis en place par les CPTS de la région Pays de la Loire a été réalisé. Il est disponible [ici](#).

Quelques temps forts en 2023 :

- Signature de la convention partenariale entre le CHD de Vendée, l'ADOPS 85 et les 7 CPTS du département.
- Organisation de 2 visites du Centre 15 pour les salariés des CPTS du 44 organisé par l'InterURPS.
- Participation le 12 janvier à la journée régionale des CPTS Pays de la Loire Ensemble pour avancer et le 23 novembre 2023 au séminaire CPTS sur le thème Nos CPTS, parlons-en incluant l'animation de l'atelier
- « Écosystème des CPTS »
- Participation à la journée régionale APMSL : le Partenariat en MSP, entre savoirs et pratiques, le 21 septembre
- Rédaction et diffusion du document de recensement des dispositifs de prise en charge des SNP et protocoles mis en place par les CPTS de la région Pays de la Loire de mai à décembre 2023.

<sup>1</sup> <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/structures-de-soins/les-dispositifs-d-appui-a-la-coordination-dac/>

